

AAPPMA
Le Martin Pêcheur du Berry
30 rue du Grand Chemin
18000 Bourges

Bourges le 28/11/2019

Objet : Intervention du Martin Pêcheur du Berry lors de la réunion de planification des activités 2020 du lac d'Auron

Mesdames et Messieurs les représentants de la municipalité

Avant de commencer la planification 2020 et en particulier des activités liées à la pêche, le Martin Pêcheur du Berry titulaire des droits de pêche sur le lac souhaite faire une communication.

2019 a vu une sécheresse terrible et nous avons tous constaté l'impact sur le niveau d'eau du lac, qui est passé de 75 hectares à 3 hectares au mois de septembre. Nous sommes tous conscients qu'il est impossible de maintenir le niveau de ce lac artificiel compte tenu des contraintes de la réglementation.

Ceci étant dit, nous voulons exprimer notre consternation quant à l'attitude de la Mairie de Bourges et principalement au mépris affiché par son Maire envers les pêcheurs mais surtout face au sort des dizaines de tonnes de poissons piégés dans le peu d'eau restant du lac.

Nous avons frôlé la catastrophe, en effet le lac a perdu en septembre 40 cm de profondeur d'eau entre le 7 et le 26, un début de mortalité des poissons a d'ailleurs été constaté et pendant ce temps chacun a pu constater que le débit de sortie d'eau en aval semblait toujours important et sans variation malgré la baisse accélérée. Suite à cette situation le 26 septembre un mail a été envoyé directement au Maire de Bourges pour le sensibiliser sur le sort des poissons en demandant « stop à la baisse du lac », et pour lui poser des questions précises légitimes en tant que titulaire des droits de pêche, questions sur la gestion des débits d'eau entrant et sortant sur les mois d'août et septembre.

Le 1 octobre, le MPB, qui s'est invité via France 3 au point presse du Maire au bord du lac a directement de nouveau interpellé le Maire sur le sort des poissons.

Le 3 octobre n'ayant toujours pas de retour de la municipalité, une relance a été faite au Maire en lui joignant une copie de la lettre faite par le MPB à Madame la Préfète du Cher pour également la sensibiliser sur le sort des poissons.

A ce jour 28 novembre toujours aucun retour de la ville de Bourges sur nos questions, aucune communication sur le sujet. Seule Madame la Préfète via la DDT a répondu clairement sous 8 jours à notre lettre.

Nous tenons à rappeler à la mairie de Bourges que chaque année avec l'argent des pêcheurs, en particulier de nos 2000 membres, nous payons 1000€ de redevance à la mairie et nous mettons pour environ 8000€ de poissons dans le lac. Le coût estimé de la richesse piscicole du lac est d'environ 300000€.

Voici de nouveau les questions posées à la mairie et restées toujours sans réponses.

Comment ont été faits les contrôles de débit d'eau à l'entrée et à la sortie du lac

Par qui ces contrôles sont ils faits

Quelle a été la fréquence de ces contrôles en particulier en août et septembre.

Comment est réglé le débit de sortie de l'eau du lac.

Quels ont été les contacts dérogatoires éventuels pris avec la DDT

Quelles sont les dispositions prises pour récupérer régulièrement les poissons morts du lac pour éviter que leur décomposition ne dégrade encore plus la qualité de l'eau restante.

Faute de réponses et d'informations factuelles de la part de la mairie suite à nos questions, nous considérons que la municipalité de Bourges, qui nous le rappelons, est bien en charge de la gestion du lac, a mis en péril la richesse piscicole du lac lors de cette sécheresse 2019, quelle n'a pas pris la mesure du risque et n'a pas fait le nécessaire pour gérer au mieux le débit de sortie d'eau du lac en particulier sur le mois critique de septembre.

Nous espérons pour les années à venir que la mairie mettra en place une communication et une écoute digne de ce nom sur les aspects de la sauvegarde la richesse piscicole du lac et mettra en place un plan de sauvegarde des poissons en accord avec le MPB.

Merci de votre écoute

Cordialement

Le Martin Pêcheur du Berry